

Direction du bureau du sous-ministre  
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 17 novembre 2021

DEMANDEUR

N/Réf. : 202111-12

**Objet : Demande d'accès à l'information**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 2 novembre 2021.

La recherche a permis de repérer deux documents concernant le point 1 de votre demande. Vous les trouverez ci-joints. Cependant, nous ne détenons pas les données pour les années 2003 à 2009. De plus, nous ne détenons aucun document relativement au point 2 de votre demande.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Démosthène Blasi

p. j. 2